

Le Grand Débat National
Compte-rendu de la consultation sur l'organisation de l'État et des services publics
Maison des associations du 7^e arrondissement
Le 6 mars 2019

L'animateur introduit la séance.

Il rappelle les grands enjeux de ce débat, à savoir l'organisation de l'État, des collectivités territoriales, du service public et son efficacité.

Ce débat est l'occasion pour chacun de faire librement des propositions, d'échanger et de discuter. Le temps étant de deux heures les interventions doivent se limiter à quelques minutes pour que tout le monde ait le maximum la parole dans la salle.

L'animateur laisse la parole aux citoyens désireux d'exprimer leur avis.

I- Les collectivités territoriales et la décentralisation

Un habitant explique que l'une des premières tâches de l'État doit être la bonne gestion de l'argent public. La gestion de la France des 40 dernières années montre que des progrès sont possibles. Il considère que le débat public n'a pas suffisamment porté sur cette question de la gestion de l'argent public. Le but de ce débat devrait être une meilleure compréhension et une gestion collective des dépenses publiques.

Un habitant considère qu'il a un nombre trop important de niveaux de collectivités. On peut légitimement se questionner sur leur utilité. Le chiffre de 36 000 communes est bien trop important, il serait sans doute bon de réduire leur nombre à un seuil tel que 10 000 communes. Il y a donc une double réflexion à mener, d'une part sur les différents échelons des collectivités, et d'autre part sur le nombre de structures présentes à chaque échelon.

Un habitant concède que le nombre de communes et l'organisation des collectivités peut paraître aberrant mais que cet ensemble est le fruit de l'héritage de notre histoire. De plus, cette organisation permet aux territoires d'être mieux représentés.

D'autre part, le cumul des mandats permet aux élus d'avoir une bien meilleure connaissance des réalités du terrain, il est donc nécessaire de revoir les différentes restrictions des cumuls des mandats.

Un habitant considère qu'il faut mener une vraie réflexion sur les fonds de péréquation. Les métropoles régionales devraient se cotiser pour aider les communes plus petites et périphériques.

Le problème résulte surtout d'une centralisation trop importante en France, elle mène au mépris des territoires périphériques. Certaines institutions comme l'armée et la justice sont trop centralisées, des régiments et des tribunaux sont supprimés ou déplacés dans les métropoles. Il en va de même pour les questions de santé, les médecins préfèrent les métropoles, cela donne lieu à de véritables déserts médicaux en France.

Une habitante précise qu'il faut se souvenir des missions régaliennes des institutions publiques. Le Gouvernement précédent avait demandé de nombreux efforts aux services publics, à la douane notamment. Aujourd'hui, la volonté affichée est de recréer de la proximité entre les services publics et les citoyens, c'est une bonne chose. Une réorganisation de la santé s'impose afin que des médecins soient présents partout.

Un habitant soutient l'idée que certaines politiques publiques devraient davantage s'orchestrer au niveau régional.

II- Réformer la fonction publique

Un habitant souligne que les évaluations des politiques publiques restent assez vagues. Tout le monde sait qu'il existe l'éducation nationale, un service de police, mais il serait bon de comparer nos services publics à ceux des autres pays en s'inspirant de ce qui se fait dans le domaine privé.

Une habitante répond que la Cour des Comptes livre déjà de nombreux chiffres sur les politiques publiques, l'évaluation des politiques publiques existe donc déjà.

Un habitant dit que la fonction publique d'État ne représente de fait plus grand-chose, l'État ne recrute plus que des contractuels, on constate également la baisse du nombre d'inscriptions aux concours de la fonction publique. Mais en parallèle les collectivités territoriales recrutent beaucoup et connaissent un vrai dynamisme.

Une proposition serait la baisse des impôts dans le secteur public, de sorte à relancer la consommation. Le pouvoir d'achat serait relancé par la baisse de l'imposition.

Enfin, beaucoup de transactions financières ont lieu sur le sol français, les taxer permettrait un meilleur financement des services publics.

Un habitant revient sur le grand nombre de contractuels dans le domaine public. La réforme de la fonction publique est indissociable du déblocage de la société.

Un habitant donne un exemple d'un maire de Loire-Atlantique qui avait fait doubler les dettes de sa commune, par l'emprunt de francs suisses. Cependant, il n'était même pas au courant de la situation de sa commune. Cet exemple illustre le fait qu'il a beaucoup de choses à faire.

III- Le manque d'homogénéité dans la haute-fonction publique

Une habitante dénonce l'homogénéité de la formation dans le milieu de la haute fonction publique, la plus part des hauts-fonctionnaires viennent de l'ENA ou des grandes écoles d'ingénieurs. Il serait bon de changer le mode de recrutement afin d'apporter une hétérogénéité qui serait très bénéfique.

Une habitante répond à l'intervention précédente en s'interrogeant sur la manière dont on peut juger de la compétence d'une personne lorsqu'elle ne vient pas des grandes écoles formant à la haute-fonction publique

Une habitante décrit certaines dérives des grandes écoles, notamment l'ENA où il n'est plus bien vu de s'afficher comme patriote lors du Grand Oral.

Un habitant demande à ce que le débat soit recentré sur les services publics.

Une habitante constate le fait que les personnes qui déplorent la qualité du service public sont celles qui connaissent le moins son fonctionnement interne. Le débat devient alors un peu réducteur, lorsque du constat évident de la désertification de certains territoires, la réponse automatique est l'augmentation des moyens mis en œuvre.

Un habitant dénonce les avantages des grandes écoles, notamment l'ENA, qui permettent ensuite d'enchaîner des missions de trois ans en gagnant des revenus assez élevés, malgré des manques de compétences souvent évidents.

La France s'est trop inspirée du modèle anglo-saxon. La langue française disparaît de l'administration française peu à peu.

Une habitante souligne le fait qu'il est important de ne pas confondre le profit et l'efficacité. Il est possible d'être efficace sans toutefois faire du profit. Il faudrait repenser les administrations publiques afin qu'elles soient plus efficaces. Réintroduire la notion d'efficacité et de motivation est essentiel selon elle.

Un habitant tient à préciser qu'il ne faut pas oublier la dimension sociale dans le domaine public et les bienfaits qu'elle peut apporter. Il ajoute que des secteurs entiers ont été mutilés par des crispations syndicales.

L'animateur prend la parole afin de recentrer le débat et de l'orienter sur la question du numérique dans le domaine public.

IV- La numérisation des Services publics

Une habitante explique que l'État devrait donner l'exemple en appliquant le droit du travail en France, c'est le « *plus mauvais employeur de France* ». Concernant le numérique, les énarques ont voulu faire des économies d'échelle en remplaçant les fonctionnaires par le numérique. Cela a engendré une perte de proximité. Pour s'inscrire à Pôle Emploi il est désormais obligé de passer par le numérique, cela laisse obligatoirement des personnes sur le bord de la route du fait de la complexité du numérique. L'hyper-numérisation du service public est dangereuse.

Une habitante répond que le numérique a tout de même permis de simplifier certains services publics, mais il a créé un décalage entre Paris et la province. Cette personne explique que, voulant être autoentrepreneur, elle a dû s'inscrire en ligne, mais le logiciel public ne reconnaissait pas sa commune de naissance. Ce n'est qu'un mois après qu'on lui a attribué un nouveau lieu de naissance dans un département différent.

Une habitante tient à ajouter que le numérique a des côtés positifs, mais que les problèmes des périphéries sont réels. Des personnes n'ont pas les moyens de franchir le cap du numérique. Elle

propose la création de centres permettant à ces personnes de pouvoir être formées et faire toutes leurs démarches administratives nécessitant le numériques en étant accompagnées.

Une habitante précise qu'il existe des vrais déserts numériques, notamment en Indre et Loire. On incite les personnes à se servir du numérique alors que c'est techniquement impossible.

Un habitant vante les mérites de la carte vitale qui est un progrès majeur et simplifie beaucoup le système. La carte d'identité est également une bonne chose et sa numérisation serait très bénéfique.

Une habitante partage son avis sur le fait que la numérisation est indispensable, mais que la France est un vieux pays ce qui justifie que le cap soit difficile à passer. Pourtant, il est essentiel de ne pas prendre de retard par rapport à d'autres pays dans l'informatisation, notamment par rapport à la Chine et aux États-Unis. Il faut marcher avec son siècle, ce qui demande des efforts.

Un habitant interpelle les autres en leur demandant s'ils seraient prêts à payer pour que toute la France ait un égal accès à un Internet. Il explique que les fournisseurs d'Internet n'ont aucun intérêt à fournir des zones périphériques dans lesquelles le profit reste assez limité pour eux.

Un habitant précise que le service public a été à un moment donné une chose rentable pour personne, mais c'est bien pour cette raison que l'État s'en était chargé. Cela doit introduire une réflexion sur le rôle du service public, les questions récentes comme celle de La Poste doivent orienter la réflexion.

Le numérique est important, mais, dans cette phase de transition, il faut être prudent afin de ne laisser personne sur le bord de la route. Le numérique présente quelques dangers et crispations : les lignes téléphoniques des services publiques sans cesse occupées, les réponders automatiques renvoyant les usagers à des services différents (etc.), tout cela peut exaspérer les citoyens.

Il ajoute que la réforme des régions est néfaste et qu'elle manque de sens, les régions sont trop grandes, disproportionnées les unes par rapport aux autres. La volonté de faire des économies ne doit pas tout justifier. Il faut faire preuve de pragmatisme et non de dogmatisme.

Enfin, il y a eu des progrès pour diversifier les formations dans la haute fonction publique, les profils sont plus riches, mais des progrès restent à faire.

Un habitant ajoute que l'informatique n'a pas été un créateur d'emplois, mais au contraire a causé la disparition de bon nombre de métiers.

Le numérique est un « *cheval de Troie* » pour certaines grosses entreprises étrangères présentes en France qui ne payent pas ou peu de taxes. Cela est comparable à une sorte d'évasion fiscale. Cet argent pourrait au contraire être utilisé pour financer les services publics.

V- Missions régaliennes et évaluation des politiques publiques

Une habitante revient sur la distinction entre la rentabilité et l'efficacité. La question qui se pose est : quel service public voulons-nous ? L'efficacité doit être le moteur de l'action publique. Par exemple, la rentabilité de la gendarmerie ou de la police n'est pas flagrante, cependant ce sont des services indispensables et efficaces. Le débat ne doit pas se limiter à la question du financement et du profit.

Une habitante suggère que les missions onéreuses soient confiées au secteur privé.

Un habitant insiste sur la distinction entre les pouvoirs régaliens qui sont de la responsabilité de l'État et des autres services publics. Les missions régaliennes se sont appauvries financièrement et dans la réflexion commune, cependant ce sont elles qui font l'État et le différencie des collectivités territoriales.

Les réflexions publiques menées aujourd'hui ne sont faites qu'à court terme du fait du quinquennat. Il est important de prendre conscience du long terme, de redonner à la réflexion ce sens du long terme.

Un habitant affirme que la comptabilité nationale existe mais qu'elle manque de visibilité. Pour améliorer le secteur public, il est important d'avoir une plus grande transparence. La réduction des dépenses, notamment dans le secteur social, est essentielle.

Une habitante dit que les Français ne se renseignent pas assez, mais que certains corps évaluent réellement l'efficacité des politiques publiques de l'État.

Un habitant souligne qu'on ne parle pas assez d'un organe de contrôle : la Cour des Comptes. Les rapports de cette dernière montrent que rien n'évolue.

Une habitante revient sur la question des fonctions régaliennes, parmi lesquelles la justice fait figure de grande oubliée. Elle affirme que lorsque l'État dépense 1000 euros, seulement 4 euros vont à la justice. Cette situation ne peut durer, la justice, rempart de la démocratie, est de plus asphyxiée par les nouvelles normes de manière continue. Cela mène à de l'incompétence. Il est nécessaire de donner des moyens plus importants à la justice afin que les tribunaux puissent fonctionner de manière plus sereine.

Un habitant considère que l'État devrait se concentrer sur ses fonctions régaliennes. Il cite l'exemple du Ministère de la Jeunesse et des Sports, qui, éprouvant des difficultés financières, a dû faire appel à des fédérations pour verser certains salaires. Quand l'État sort de ses fonctions régaliennes, il se met en difficulté.

Une habitante précise que dans certains territoires la justice est très bien lotie et est à la pointe du progrès. Ce n'est pas le cas partout, cela pose la question de la répartition des richesses.

VI- L'État et la défense des intérêts français

Une habitante estime que l'État doit mener une réflexion géostratégique afin de préserver certains domaines régaliens. L'État a trop laissé la main à des entreprises étrangères dans des domaines stratégiques comme la défense et la justice. Le pouvoir central semble perdre la main, il devrait se préserver des enjeux étrangers.

Une habitante intervient pour dire que certains opérateurs font « *doublon avec l'État* ».

Un habitant précise que l'État fait appel à l'étranger et au privé car certains domaines demandent une connaissance très pointue et que le domaine public manque de moyens.

Cependant, l'État devrait surveiller à défaut d'avoir la capacité d'agir.

Une habitante souligne l'ignorance généralisée du prix des médicaments et des soins. Elle propose que la facture, avec les prix réels de la santé, soit donnée au patient afin de prendre conscience de l'action des services publics.

Un habitant constate que les services publics vont de plus en plus loin dans les politiques de solidarité, notamment à cause de l'immigration. Les caisses d'alimentation françaises pâtissent beaucoup de cette situation. Il apparaît comme clair que lorsque les caisses publiques ne suivent plus, ce sont les infrastructures qui en subissent les conséquences, par exemple l'armée.

Un habitant souligne que l'on a peu évoqué jusqu'ici la mondialisation, elle impacte pourtant beaucoup les services publics. Nous sommes tous bénéficiaires de la mondialisation.

Il regrette que lorsqu'on ajoute une strate dans l'administration publique, on ne supprime pas pour autant ce qui est devenu obsolète.

Un autre point est le fait que nous attendons beaucoup de l'État, alors que le travail débute d'abord sur nous-même. Il ne tient qu'à nous d'aller chez le libraire plutôt que chez Amazon rappelle-t-il.

Une habitante propose le boycott généralisé de toutes les entreprises ne payant pas d'impôts en France.

Un habitant évoque le problème du transfert des compétences à Bruxelles dans le cadre de l'Union Européenne. Cela est assimilable à une perte de souveraineté de la France au profit de la Commission Européenne. Cela a pour conséquence une perte de conscience des coûts réels, notamment concernant la Politique Agricole Commune. Il y a une sorte d'opacité de la Commission européenne qui est négative. L'État devrait informer clairement de ce que coûte l'Union Européenne à la France et de ce qu'elle lui apporte. Actuellement, le jugement des Français est négativement influencé par ce silence de Bruxelles et de l'État.

Une habitante répond que la France est le deuxième contributeur de Bruxelles, en ce sens les aides perçues par la France viennent en réalité de la poche des contribuables français. Cela explique également le silence de l'État sur ces sujets.

Un habitant s'interroge sur ce que la France peut demander à l'Europe. Il explique qu'il y a déjà beaucoup de solutions d'indépendance de l'Union Européenne face au reste du monde. Il donne l'exemple de « Galileo », un projet européen, équivalent du GPS américain et permettant à l'Union Européenne d'avoir une indépendance de fait. L'indépendance ne s'acquiert pas tout seul mais à plusieurs.

Une habitante ajoute que l'Union Européenne n'est pas indépendante sur beaucoup de sujets stratégiques, par exemple sur les produits pharmaceutiques qui sont fabriqués hors Europe.

VII- L'évaluation des politiques publiques et la simplification des services publics

Un habitant pense que l'État devrait dépenser mieux et donc moins. Pour cela, le Gouvernement devrait prendre plus au sérieux le rapport de la Cour des Comptes et se donner l'obligation d'y répondre de manière claire. Repenser la répartition des compétences dans le mille-feuille des collectivités territoriales serait bénéfique. Enfin, l'État devrait montrer l'exemple dans l'emploi des 35 heures.

Une habitante précise que les ministres sont déjà tenus de répondre point par point aux rapports de la Cour des Comptes.

Un habitant souligne que d'autres groupes produisent d'excellents rapports mais qui malheureusement restent souvent confidentiels ou peu connus, par exemple l'Inspection Générale des Finances. Cela permet de mettre en valeur d'autres aspects. Les rapports de l'Inspection Générale des Finances sont plus tournés vers l'avenir que ceux de la Cour des Comptes.

Un habitant ajoute que les rapports de la Cour des Comptes sont souvent volontairement enterrés. La Chambre Régionale des Comptes a un pouvoir beaucoup plus conséquent et immédiat.

Un habitant dit avoir, par le passé, lui-même répondu à des rapports de la Cour des Comptes, ce sont des rapports très politisés. Mais il signale les nombreux progrès qui ont été fait au niveau de la transparence notamment concernant les primes dans les ministères.

Un habitant dit être convaincu que les Français ont besoin d'être tenus au courant de la vie de leur administration. Il cite l'exemple du ministère de l'Armée qui fait cela très bien à travers de nombreuses vidéos. Il est important d'intéresser les Français au fonctionnement de leurs institutions.

Une habitante s'interroge sur le bienfondé du morcellement des distributions des aides. La sécurité sociale a un fonctionnement compliqué qui pourrait être simplifié. La justice est par ailleurs beaucoup trop lente.

Un habitant revient sur la complexité de certains services publics, notamment le service des retraites avec ses 52 régimes différents. La retraite est un passage obligé et c'est également un moment important de la vie. Il est important de remettre les « *choses de la vie quotidienne* » au cœur des politiques publiques.

Un habitant dit qu'il faudrait prêter une oreille plus attentive sur le bilan annuel de la mise en œuvre des lois votées, bilan réalisé par le Sénat. De même l'Assemblée Nationale peut jouer un rôle pertinent avec ses différentes commissions. La diminution du nombre de parlementaires n'est pas une bonne chose pour la représentativité des territoires.

Une habitante dit qu'il est important pour l'État de savoir jongler entre le privé et le public en fonction des besoins. Elle s'interroge ensuite sur la transparence du Gouvernement, des cabinets ministériels, sur les revenus des collaborateurs etc.

Un habitant pense que l'on a tendance à tout rejeter sur le fonctionnaire alors que lui-même est noyé dans un système incroyablement complexe.

Il est donc important de chercher à simplifier le système.

Une habitante revient sur le rapport de proximité entre les habitants de la commune et le maire. La plupart des maires sont bénévoles, mais ils sont pourtant très investis dans leur mission et servent le bien commun. Vouloir réduire le nombre de communes est une très mauvaise idée. Enfin, il est important de redonner une part d'humain à l'administration qui tend de plus en plus à se déshumaniser.

Une habitante dénonce le système qui selon elle produit trop de normes. Ces dernières sont trop compliquées et le plus souvent ignorées du grand public. Les normes prolifèrent et complexifient un système déjà très normé.

Une habitante vante le système des communautés de communes, qui permet de réduire le nombre des très petites communes.

L'animateur clôt la séance à 21h.